

COOPERATION NIGERO-ALLEMANDE

République du
Niger



République Fédérale
d'Allemagne

Programme Nigéro-Allemand de Lutte contre la Pauvreté

Tillabéri et Tahoua Nord

Accès des jeunes à la terre :

Visions des femmes

Enquête socio-foncière à Diagourou



Niamey le 26 août 2009

Yayé Hamahi

*Commission foncière
communale de Diagourou*

Dardaou Zaneidou

*Secrétariat permanent
du Comité national
du Code Rural*

Chabbert Jacques

LUCOP

SOMMAIRE

1. Introduction et contexte de l'enquête.	1
2. Objectif.	1
3. Hypothèses de travail.	2
4. Sources des données, méthodologie et groupes cibles.	2
4.1. Sources des données.....	2
4.2. Méthodologie utilisée	4
4.3. Groupe cible	4
5. Commentaire des données recueillies sur le terrain.	4
5.1. Les pratiques agricoles et autres activités chez les femmes.....	5
5.1.1. L'importance des différentes cultures faites par les femmes.....	5
5.1.2. Autres activités exercées par les femmes.....	6
5.2. Les modes d'accès à la terre chez les femmes.....	7
5.2.1. Sur quels espaces cultivent les femmes ?	7
5.2. 2. Est-il important pour les femmes d'être propriétaires des champs ?.....	8
5.2.3. Pourquoi les femmes ne sont pas propriétaire des champs ?	9
5.3. Visions des femmes relatives à l'accès des jeunes à la terre.	9
5.3.1. Les jeunes peuvent-ils accéder facilement à la terre ?	9
5.3.2. Solutions envisagées pour l'accès à la propriété des champs pour la prochaine génération.....	10
5.3. 3. Recommandations faites par les femmes.	11
Conclusion	12

REMERCIEMENT

Ce travail s'inscrit dans la multitude des actions menées par le conseil municipal de Diagourou, pour contribuer à la résolution des problèmes fonciers des populations. L'équipe municipale dans son ensemble et son Maire en particulier, sont ici remercié pour leur engagement à servir la cause de la sécurisation foncière et à travers elle la prévention des conflits ruraux.

1. INTRODUCTION ET CONTEXTE DE L'ENQUETE.

L'agro-pastoralisme est une des caractéristiques principales des populations de la commune rurale de Diagourou, située dans le département de Téra à l'extrême ouest du Niger. Pour cette population, la pratique agricole est relativement récente aussi bien pour les hommes que pour les femmes. L'élevage constitue l'élément fondamental des dynamiques sociales et prime sur les autres activités.

Néanmoins, la problématique de l'accès et de l'exploitation de la terre pour la prochaine génération constitue une préoccupation de plus en plus importante des populations et des responsables communaux. C'est pourquoi, la mairie de Diagourou initie cette enquête intitulée « **accès des jeunes à la terre, vision des femmes** ».

Ce travail fait suite à l'enquête publique relative aux pratiques rurales menée par les commissions foncières départementale, communales et villageoises en juillet 2008 dans la logique d'élaboration du Schéma d'Aménagement Foncier. Le présent travail contribue à la production d'informations spécifiques et complémentaires qui permettent de mieux comprendre les dynamiques foncières actuelles et ainsi de faciliter et argumenter les options de développement à mettre en œuvre dans la commune rurale de Diagourou.

Les femmes sont généralement reconnues pour être, beaucoup plus que les hommes, en situation d'insécurité foncière, c'est pourquoi la présente enquête vise ce groupe social que sont les mères de familles. Plus tard des enquêtes complémentaires pourront aborder les mêmes éléments d'observation avec les groupes d'hommes et de jeunes afin d'avoir une compréhension la plus complète possible des préoccupations et perceptions foncières des populations de la commune.

2. OBJECTIF.

Ce travail vise à alimenter et promouvoir des débats informés sur les enjeux fonciers des jeunes dans la commune rurale de Diagourou. Ces débats doivent permettre aux populations d'adapter leurs pratiques de gestion et de mise en valeur des espaces ruraux dans un contexte de pression croissante et de raréfaction des ressources.

Pour cela l'enquête se focalise sur :

1. Les productions agricoles mises en œuvre par les femmes.
2. Leurs conditions d'accès à la terre.
3. Leurs perceptions relatives à l'avenir de leurs enfants pour l'accès à la terre et les solutions qu'elles envisagent.

3. HYPOTHESES DE TRAVAIL.

De multiples facteurs contribuent à l'augmentation de la pression foncière notamment ; la dégradation de l'environnement, la concurrence sur les terres de culture, la croissance démographique. Ces différents facteurs engendrent une occupation excessive des terres de cultures et en rend l'accès de plus en plus difficile.

La présente étude pose l'hypothèse que, les femmes même si elles ne sont pas directement et exclusivement dépendantes de l'exploitation de la terre, car ayant d'autres activités génératrices de revenus (élevage, commerce, artisanat, etc.), ont néanmoins des nombreuses préoccupations relatives à l'accès de leurs enfants à la terre. Elles ont aussi des « idées » et « recommandations » à formuler pour en faciliter l'accès.

4. SOURCES DES DONNEES, METHODOLOGIE ET GROUPES CIBLES.

4.1. SOURCES DES DONNEES



L'enquête est initiée et totalement prise en charge par la mairie de Diagourou. Elle est réalisée par Monsieur Yayé, appelé du service civique national auprès de la mairie. Il est aussi membre de la commission foncière communale. La collecte des données effectuée par Mr Yayé a eu lieu pendant 20 jours en février 2009. Elle concerne 86 femmes localisées dans 19 des 42 villages administratifs de la commune.

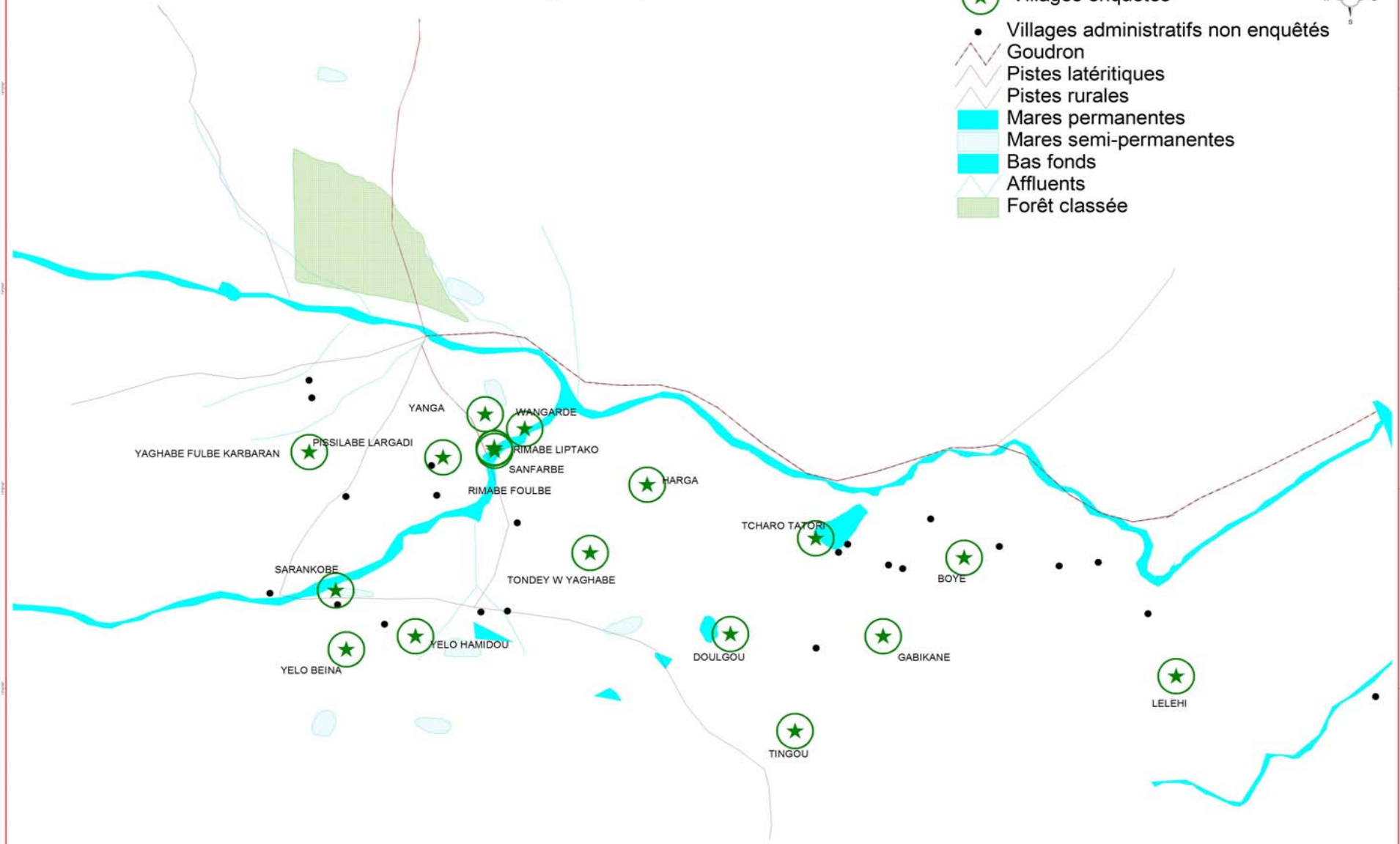


Mr Yayé remet les questionnaires remplis en vue d'enclencher le traitement informatique

Les enquêtes ont couvertes les différentes réalités socio-foncières de la commune. En effet le maire annonce que les villages de l'Ouest, proche de Burkina Faso sont plutôt dans une dynamique agro-pastorale contrairement aux villages de l'Est où la dynamique agricole prédomine. Du fait de la faible taille de l'échantillon cette différence annoncée n'a put être mise en évidence dans le cadre de la présente étude.

Localisation des villages enquêtés

-  Villages enquêtés
-  Villages administratifs non enquêtés
-  Goudron
-  Pistes latéritiques
-  Pistes rurales
-  Mares permanentes
-  Mares semi-permanentes
-  Bas fonds
-  Affluents
-  Forêt classée



10 0 10 20 Kilometers

Réalisation: Service cartographie_SIG_SPCR_Sept 2009

4.2. METHODOLOGIE UTILISEE

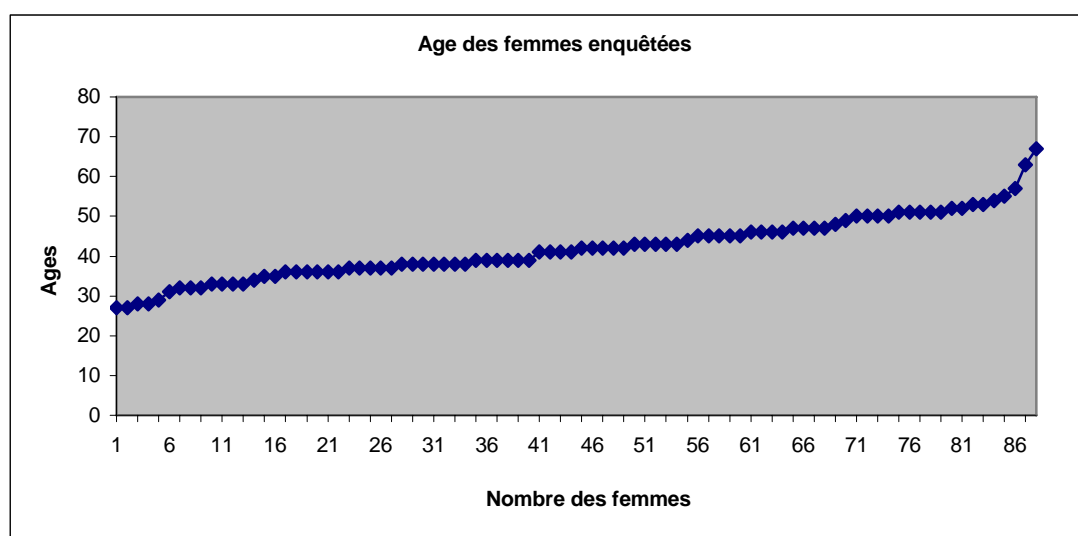
Un travail préalable menée par Mr Yayé et Mr Jacques Chabbert AT droit foncier au LUCOP a permis d'élaborer le questionnaire qui a servi aussi bien (1) de guide d'entretien que (2) de support de collecte. Le questionnaire est administré de façon individuelle.

Pour faciliter l'exploitation des données l'ensemble des informations recueillies ont été traitées à l'aide du logiciel Excel par Monsieur Dardaou Zanaïdou appelé du service civique au Code rural et collaborateur du LUCOP.

4.3. GROUPE CIBLE

Le groupe cible se compose essentiellement des femmes mariées de tout âge. Ce choix vise à mieux comprendre leurs préoccupations et visions relatives à l'avenir de leurs enfants pour l'accès et l'exploitation de la terre.

L'enquête concerne 86 femmes dont l'âge varie de 25 à 66 ans avec une moyenne de 42 ans. L'âge n'a pas d'influence significative sur les différents éléments analysés. Il faut également relever que les femmes enquêtées ne sont pas des chefs de ménage.



5. COMMENTAIRE DES DONNEES RECUEILLIES SUR LE TERRAIN.

Le traitement des informations recueillies permet de visualiser les différents points de vue des femmes sur les questions foncières. Pour en faciliter la lecture les différentes données sont interprétées et traduites à travers différents graphiques.

Trois parties composent le document. Une première traite des productions agricoles mises en œuvre par les femmes, une deuxième traite des modes d'accès à la terre pour les femmes et une troisième concerne les perceptions et les solutions envisagées pour l'accès à la terre de leurs enfants.

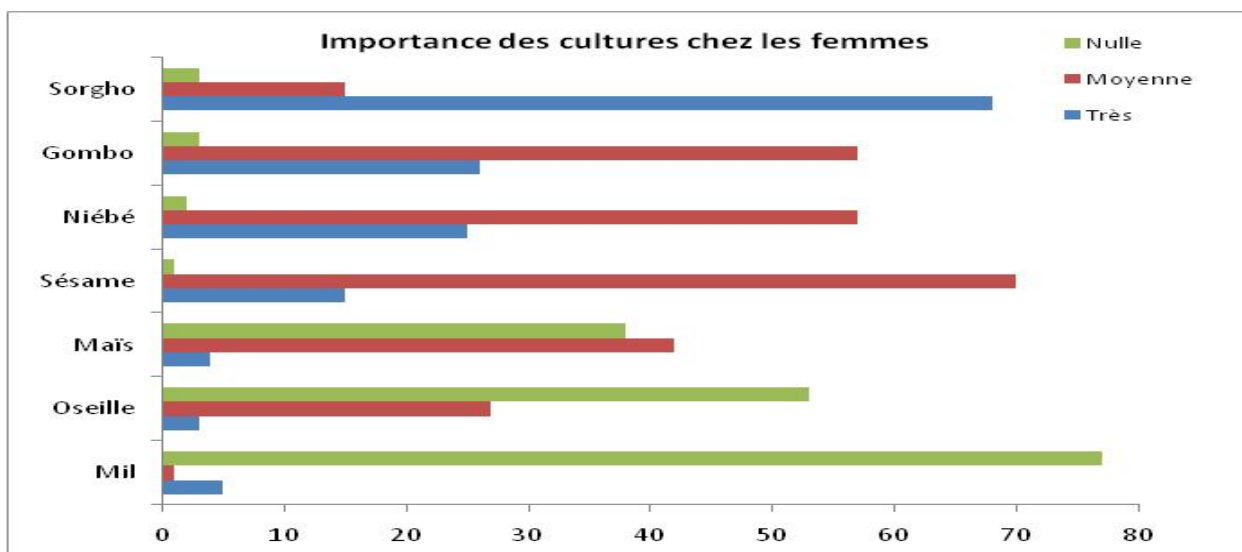
5.1. LES PRATIQUES AGRICOLES ET AUTRES ACTIVITES CHEZ LES FEMMES.

Cette première partie relative aux pratiques des femmes présente (1) l'importance des différentes cultures mises en œuvre par les femmes et (2) les différentes autres activités qu'elles mènent.

5.1.1. L'IMPORTANCE DES DIFFERENTES CULTURES FAITES PAR LES FEMMES.

Le graphique ci-dessous indique l'importance que les femmes accordent aux différentes cultures. Cette importance est influencée par deux facteurs distincts ; le premier est lié à la commercialisation car la majorité de leur production est destinée à la vente, le deuxième est lié à la nature du sol, qui conditionne la réussite des cultures.

Dans la zone de Bouppo par exemple la culture de sorgho est très développée par les femmes car les sols y sont argileux ce qui rend possible toutes les cultures. Par contre à Kalbaram où les sols sont très dégradés, les femmes ont des difficultés à accéder à la terre et quand elles le peuvent elles y cultivent plutôt le gombo et l'oseille, le sorgho ne pouvant y pousser du fait de la pauvreté des sols.



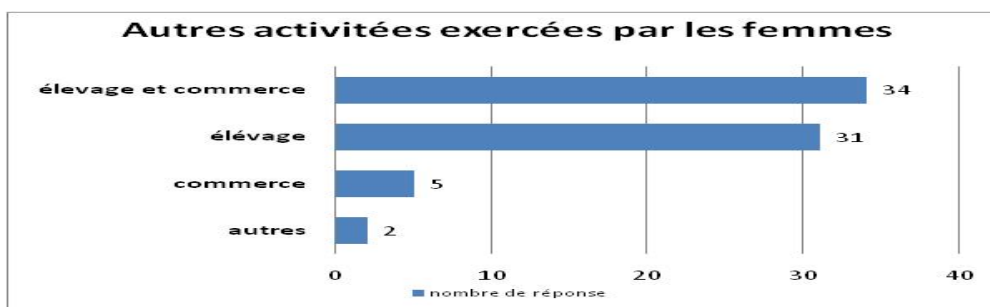
- Le sorgho est la culture la plus importante pour les femmes. En effet à Diagourou celui-ci constitue un élément important du régime alimentaire. Il est consommé aussi bien sous forme de boule que de pâte contrairement au mil qui est majoritairement consommé sous forme de boule. Le sorgho est aussi bien cultivé par les hommes que par les femmes. Il est particulièrement apprécié des femmes 41% (68/86), le déclare comme très important, car elles en vendent la grande majorité et en réserve une partie pour leurs propres animaux. Cette culture offre la possibilité de la vendre dès la fin de la saison hivernale (octobre/novembre), contrairement aux autres cultures (sésame, gombo, etc.) qui sont généralement vendues plus tard (décembre / février).

- Les cultures du sésame, niébé et gombo sont respectivement fortement (15-25-26) à moyennement (70-57-57) appréciés par les femmes. Le Niébé est aussi bien cultivé par les hommes que par les femmes, il rentre très peu dans les régimes alimentaires des familles, les femmes l'apprécient néanmoins car il se vend bien. Le sésame, majoritairement produit par les femmes est un aliment qui rentre dans le régime alimentaire des familles aussi bien sous forme de graine dans la sauce, qu'associé aux feuilles séchées d'oignons (Gabou). La majorité du sésame produit est commercialisée. Le Gombo quand à lui est une culture exclusivement produite par les femmes, qui le commercialisent aussi bien en frais qu'en sec.
- Le maïs et l'oseille sont respectivement moyennement (42-27) à faiblement (38-53) appréciés. Le maïs est aussi bien cultivé par les hommes que par les femmes. Il nécessite des terres riches et de ce fait ne se cultive pas dans tous les villages de la commune. Les surfaces cultivées sont relativement négligeables et la majeure partie de la production est auto-consommée. Par contre l'oseille, majoritairement cultivée par les femmes est cultivée dans la plus part des villages. Elle est principalement destinée à la vente. Néanmoins sa transformation par séchage est relativement plus exigeante que les autres cultures, d'où son faible attrait par les femmes.
- Le mil est la culture des hommes par excellence. Elle constitue la base de l'alimentation des familles, qui relève majoritairement de la responsabilité des hommes. Les femmes n'en font pas une culture de référence, 90% (77/86) des femmes n'y accordent pas d'importance.

Le choix de culture mis en œuvre par les femmes dépend principalement des possibilités de commercialisation et de la nature des sols. Le sorgho constitue la culture la plus appréciée des femmes à l'opposé du mil qui est la culture des hommes.

5.1.2. AUTRES ACTIVITES EXERCEES PAR LES FEMMES.

En plus de l'agriculture, les femmes de la commune rurale de Diagourou exercent plusieurs autres activités, dont l'élevage et le commerce. Il ressort de l'enquête que 45% des femmes (34/72) pratiquent l'élevage couplé au commerce et 42% (31/72) pratiquent uniquement l'élevage. Le commerce exclusif, est exercé très faiblement, 1% des femmes (5/72). Il existe également d'autres activités très peu fréquentes 0,5% (2/72), ce sont notamment l'artisanat (séko, nattes, etc..) et la restauration dans les gros centres comme Diagourou.



L'exercice de ces différentes activités montre que les femmes de Diagourou ne sont pas totalement dépendantes de l'agriculture pour compléter leurs revenus. L'élevage et le petit commerce constituent des activités traditionnelles qui perdurent jusqu'à ce jour.

5.2. LES MODES D'ACCES A LA TERRE CHEZ LES FEMMES

Dans la commune rurale de Diagourou les modes d'accès à la terre pour les femmes procèdent de plusieurs mécanismes qui sont, (1) soit inhérents à la dynamique du groupe familial avec une orientation plus ou moins forte vers l'élevage et/ou l'indivision des patrimoines fonciers, soit (2) liés à l'évolution plus globale de la société notamment en lien avec le développement du marché foncier. Cette deuxième partie, relative à l'accès des femmes à la terre est abordée à travers trois questions.

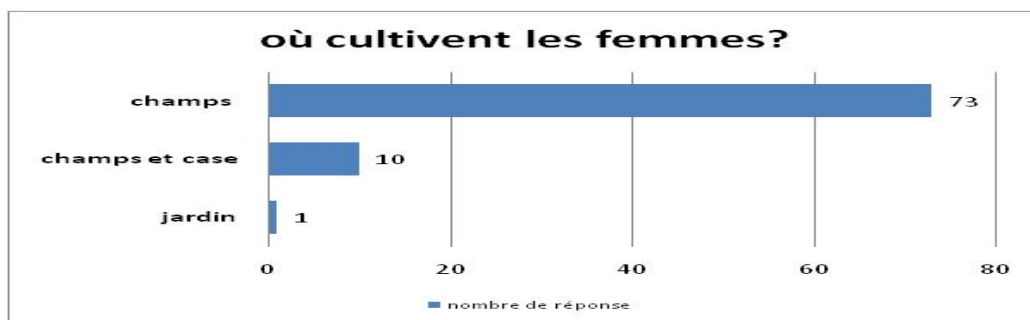
- Sur quels espaces cultivent les femmes ?
- Est-ce que les femmes veulent être propriétaires des terres de cultures ?
- Pourquoi les femmes ne sont pas propriétaire des terres de cultures ?

5.2.1. SUR QUELS ESPACES CULTIVENT LES FEMMES ?

La majorité 86% (73/84) des espaces cultivés par les femmes sont des champs. Ils appartiennent soit au mari, en tant que chef de ménage, soit à la famille. Seules 12% (10/84) cultivent sur des espaces appelés « culture de case » qui se trouvent à la périphérie des cases et/ou dans de petits champs à proximité des villages. Ces espaces sont aussi la propriété des maris. Très peu 2%, (1/84) cultivent dans les



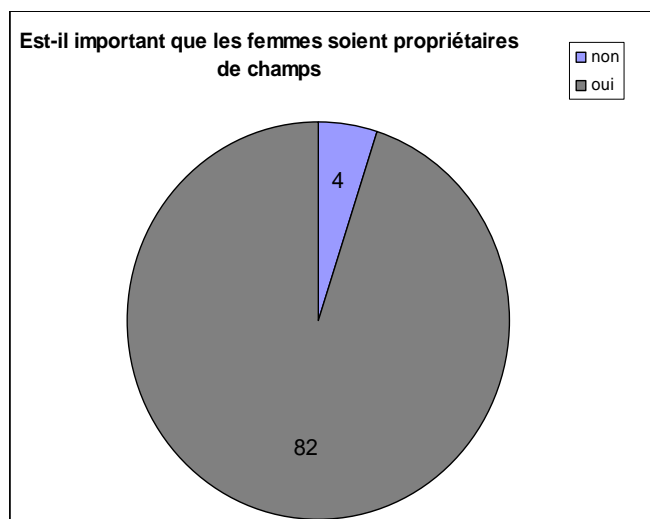
jardins, où généralement les cultures de contre saison sont les plus nombreuses. Ces jardins appartiennent aussi au mari.



Les résultats indiquent clairement que les femmes cultivent toujours sur une parcelle dont la propriété relève du mari.

5.2. 2. EST-IL IMPORTANT POUR LES FEMMES D'ÊTRE PROPRIÉTAIRES DES CHAMPS ?

Dans la commune de Diagourou, l'agriculture n'est pas la seule activité mise en œuvre par les femmes, néanmoins est-il important pour elle d'être propriétaires des terres ?

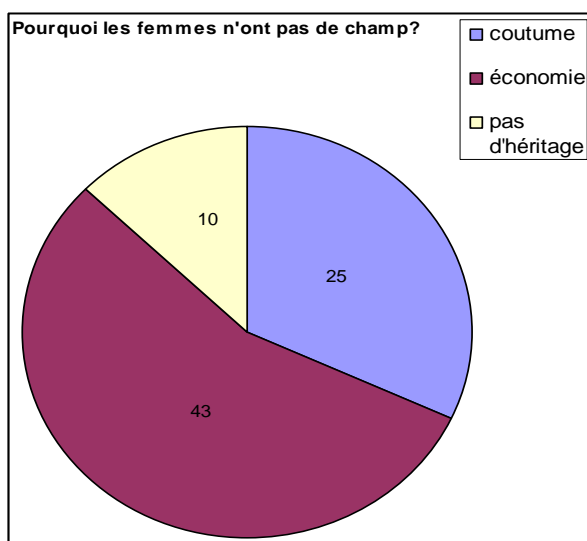


Les femmes ont majoritairement répondu qu'il est très important pour elles d'être propriétaires des terres. Être propriétaire est synonyme d'autonomie de décision non seulement sur le choix des cultures mais aussi sur l'utilisation de l'ensemble des produits récoltés. En effet, 95% des femmes (82/86) trouvent important d'être propriétaires des champs contre 2% (4/86) qui ne partagent pas ce point de vue.

Cette importance se justifie aussi par la recherche d'un lieu de retour en cas de divorce. Si elles ont un champ elles ne sont pas obligées de retourner dans leur famille. De plus, être propriétaire, offre une relative capacité de négociation face au conjoint.

Les femmes revendiquent l'importance d'être propriétaire pour de multiples raisons liés à la sécurité et à l'autonomie de décision que cela procure.

5.2.3. POURQUOI LES FEMMES NE SONT PAS PROPRIETAIRES DES CHAMPS ?



Plusieurs facteurs expliquent l'inaccessibilité des femmes à la propriété foncière. De prime abord, il faut relever l'origine sociale des populations, qui à majorité peulh ont historiquement fait de l'élevage le centre des dynamiques sociales. L'agriculture était considérée comme une activité secondaire. Les aspects coutumiers expliquent en partie pourquoi les femmes n'ont pas de champ. Néanmoins l'enquête met en évidence d'autres facteurs.

En effet, 32% des femmes enquêtées (25/78), affirment qu'elles n'ont pas de terre du fait du poids de la coutume en général, 12% (10/78) identifie l'héritage comme facteur explicatif spécifique. La majorité 55% (43/78) pense que c'est un problème économique qui les bloque pour acheter les terres. En effet l'achat de terre nécessite de disposer d'une somme relativement importante, plusieurs centaines de milliers de FCFA, à débloquer en un seul coup.

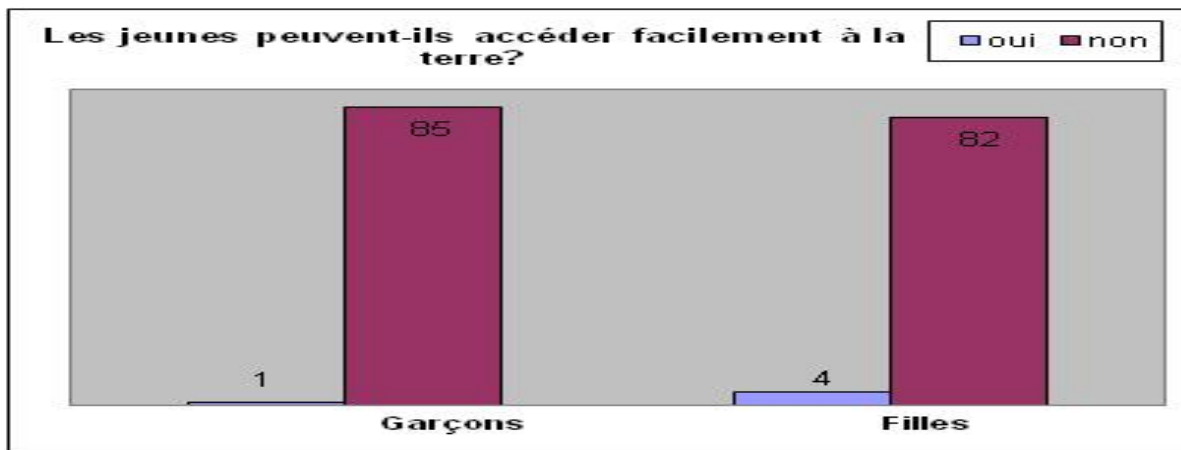
L'accès à la propriété foncière des femmes n'est pas un tabou. Les principaux facteurs de blocage sont les aspects sociaux et le manque de disponibilité financière.

5.3. VISIONS DES FEMMES RELATIVES A L'ACCES DES JEUNES A LA TERRE.

Cette dernière partie aborde l'accès des jeunes aux terres de cultures à travers trois points (1) la problématique d'accès à la terre par les jeunes, (2) les solutions envisagées et (3) les recommandations faites par les femmes.

5.3.1. LES JEUNES PEUVENT-ILS ACCEDER FACILEMENT A LA TERRE ?

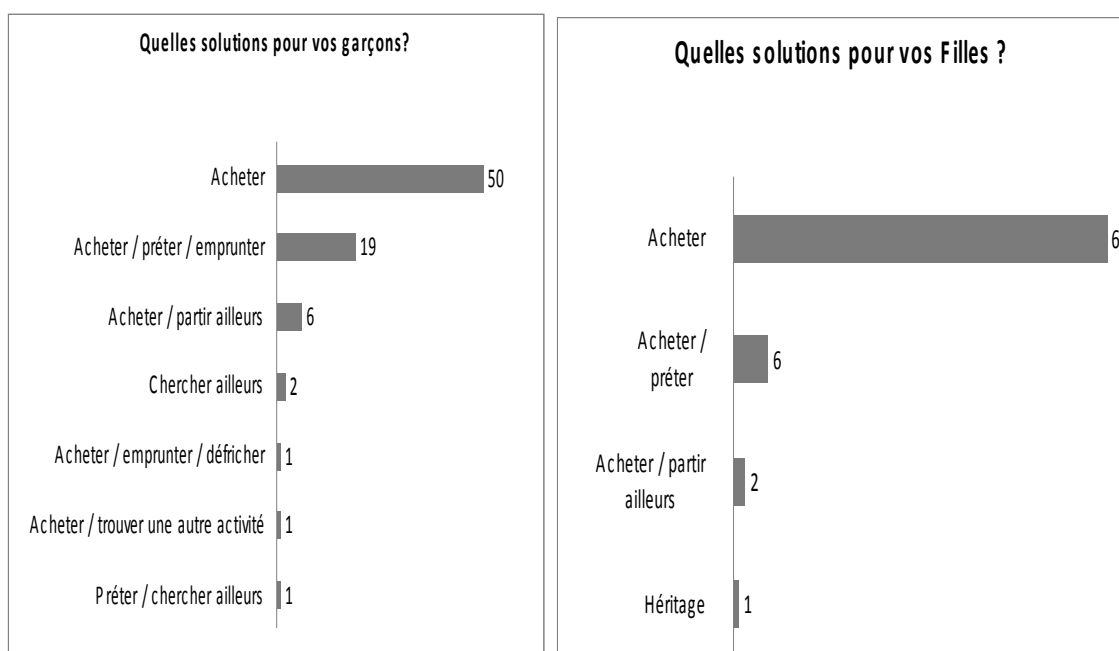
Comme vu précédemment, l'héritage constitue la voie normale d'accès à la terre pour les garçons et en exclue totalement les filles. Se pose alors la question de la facilité d'accès hors du cadre de l'héritage. Les mères déclarent alors à 99% (85/86) que l'accès à la terre pour leur garçon sera difficile et à 95% pour les filles (82/86).



L'accès à la terre, hors du cas de l'héritage, est largement reconnu comme très difficile pour la prochaine génération quelque soit le sexe des enfants.

5.3.2. SOLUTIONS ENVISAGEES POUR L'ACCES A LA PROPRIETE DES CHAMPS POUR LA PROCHAINE GENERATION.

Un des objectifs de l'enquête, consiste à recueillir les solutions envisagées par les mères relatives à l'accès à la propriété des champs. La pratique générale d'accès est l'héritage pour les hommes, les femmes en étant exclues à Diagourou. Les solutions envisagées ici sont donc complémentaires à l'héritage.



Pour les garçons et les filles, l'achat des terres est majoritairement préconisé. En ce qui concerne les garçons, 60% des mères (50/80) pensent qu'ils devront nécessairement acheter la terre, le nombre est encore plus élevé chez les filles 75% (66/75).

Dans la même optique 25 % des mères (19/80) pensent que leurs garçons devront acheter et/ou se faire prêter la terre contre 8% pour les filles (6/75). Ceci indique qu'il est plus difficile pour les femmes de « prêter » la terre que pour les hommes.

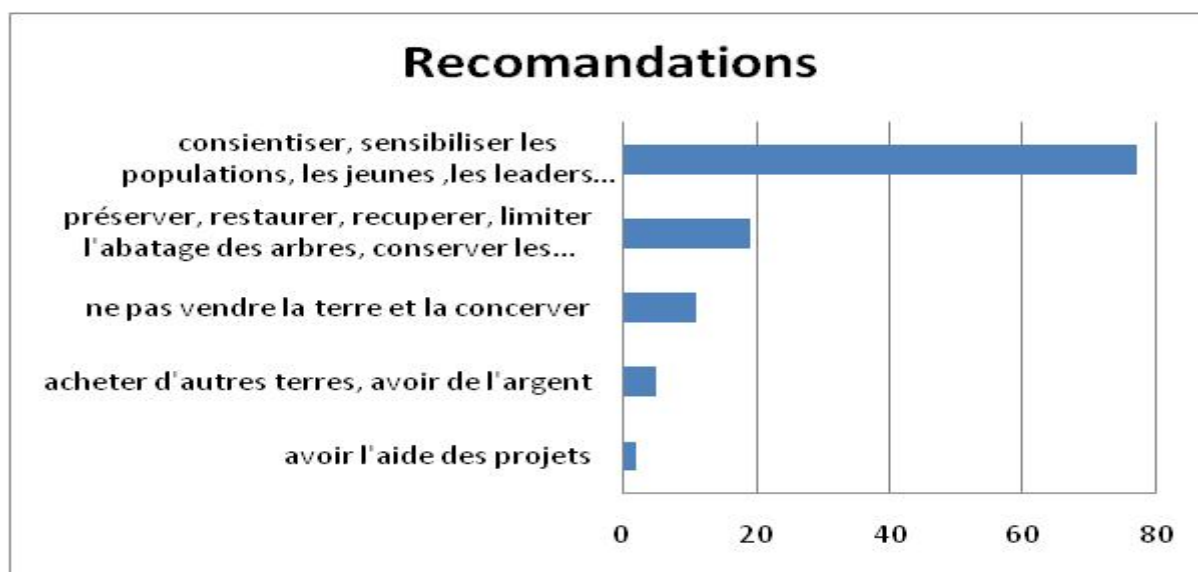
Chez les garçons six (6) mères pensent qu'ils devront acheter les terres et/ou partir ailleurs alors que cette solution est seulement envisagée par deux (2) mères pour les filles.

D'autres solutions sont aussi déclarées comme ; acheter/emprunter ou défricher ; acheter ou trouver une autre activité ; prêter ou chercher ailleurs. Elles sont toutes très minoritaires dans les possibilités envisagées, (1/80) pour chaque cas.

Pour que leurs enfants soient propriétaire, hors du cadre de l'héritage, l'achat de terre constitue la solution prioritaire envisagée par les mères de famille.

5.3. 3. RECOMMANDATIONS FAITES PAR LES FEMMES.

Les recommandations esquissées par les femmes traduisent les voies et moyens à mettre en œuvre pour faciliter l'accès à la terre pour la prochaine génération.



Ainsi, 90% des femmes (77/86) suggèrent la **conscientisation** et la sensibilisation de la jeunesse sur les dangers qu'ils encourent du fait du **manque de terre** et des **difficultés croissantes pour y accéder**. Le défrichement étant quasiment impossible à Diagourou, l'achat de terre reste une possibilité la plu reconnue. Néanmoins l'achat de terre nécessite d'importants moyens financiers, ce qui n'en fait pas une solution à la portée de tous.

Cependant 22% des femmes (19/86) considèrent que la jeunesse doit penser à la **récupération**, la **restauration** et à la limitation d'abatage des arbres. Cette démarche

concerne toute action qui vise à conserver le potentiel des ressources foncières dans une perspective de croissance des productions agricoles.

Seule 13% des femmes (11/86) demandent explicitement la **limitation des ventes** des terres. Pour 6% d'entre elles (5/86) la seule perspective est avoir les moyens financiers pour acheter les terres, même si elles reconnaissent que l'achat est difficile du fait de l'importance des moyens nécessaires. Pour d'autres 0,5% (2/86) il est nécessaire de chercher l'appui des projets pour soutenir les actions des jeunes sur les questions foncières.

Les différences réponses ci-dessus indiquent les insuffisances d'analyse faite des conséquences du développement du marché foncier notamment en ce qui concerne les risques d'exclusion qu'il fait peser sur la prochaine génération. Le très faible pourcentage d'appel aux projets confirme qu'à ce jour les projets de développement n'agissent pas et/ou très peu dans la gestion du marché foncier. Les populations cherchent alors leurs propres mécanismes de régulation. La problématique des transactions foncières est donc vierge d'intervention des « projets » attention de ne pas la contaminer !!!



CONCLUSION

L'enquête met en évidence les visions et conceptions que les femmes de la commune rurale de Diagourou ont des enjeux liés à l'accès et à l'exploitation de la terre pour elles mêmes ainsi que pour leurs enfants.

Cependant, il semble y avoir une contradiction entre les visions des possibilités d'accès des prochaines générations, basées majoritairement sur l'achat de nouvelles terres, et les visions des pistes d'intervention qui sont notamment orientées vers la sensibilisation à la non vente des terres.

Cette apparente contradiction indique aussi bien (1) la prise de conscience des enjeux liés à la vente des terres que (2) les insuffisances d'alternative connues pour faciliter l'accès des prochaines générations à la terre.

Même quand l'agriculture n'est pas la seule activité menée par femmes, la présente enquête confirme l'hypothèse selon laquelle les mères de familles de Diagourou sont très conscientes pour l'avenir de leurs enfants en ce qui concerne l'accès à la terre. Elles ont proposé des solutions et formulé des recommandations allant dans le sens, entre autres, de la régulation de l'achat et de la récupération des terres.

La réalisation de cette enquête menée par un membre de la commission foncière communale, permet d'enrichir les débats sur toutes les dimensions foncières en général et sur l'accès à la terre des jeunes en particulier. Il revient à l'ensemble des membres des cofodep, cofocom et cofob de poursuivre et d'enrichir la compréhension des dynamiques locales afin que des débats " éclairés" facilitent la recherche de solution pour une meilleure sécurisation foncière d'une part et une dynamique de prévention des conflits d'autre part.



Mr Dardaou présente les résultats au Maire et au SP/COFOCOM pour amendements